

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT ET UNIÈME

Fascicule II

1902

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1902

CLXXV^e SÉANCE. — 3 Mai 1902.Présidence de M. le D^r ROYET, Vice-Président

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

- Bulletin hebdomadaire de statistique municipale de la Ville de Paris*, n^o 15 et 16.
- Recueil trimestriel de statistique municipale de la Ville de Paris*, 2^e trimestre 1901.
- Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de France*, n^{os} 7 et 8.
- La Géographie*, V, n^o 4, année 1902, 15 avril.
- Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, 21^e année, 1902, n^o 1.
- Bulletin de la Société des sciences naturelles de Tarare*, n^o 2, 1902.
- Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, n^o 2, 1902.
- Société des sciences et arts du Beaujolais*, bulletin, 3^e année, n^o 9, 1902.
- Bulletin de la Société de Borda*, Dax (Landes), 1^{er} trim. 1902.
- Bulletin de la Société des naturalistes de l'Ain*, n^o 1, 1902.
- Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, 7 et 8, 1902.
- Internationaler Centralblatt für Anthropologie*, 2^e cah., 7^e année, 1902.
- Bullettino de palethnologia Italiana*, 3^e série, t. VIII, 1902.
- Annotationes Zoologicae Japonenses*, vol. IV, part. 11, 1902.
- The journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, V, t. XXXI, 1901, juillet et décembre.
- United States geological Survey*, annual report. 1899-1900, part. II, III, IV.
- Boletín de Instituto geologica de Mexico*, n^o 15, seconde partie. 1901.

La revision de certains articles du règlement ayant été demandée par quelques membres de la Société en vertu de l'article 51 des statuts, M. le Secrétaire général communique les différentes modifications qui ont été discutées par le Conseil.

« ART. 29^{bis} *additionnel*. — Chaque auteur n'a droit qu'à une feuille de texte de 16 pages et 2 pages de chiffres par mémoire. Au delà de cette limite, les frais de composition typographique seront à leur charge. Toutefois, la Société en payera le tirage pour son Bulletin. »

« ART. 33^{bis} *additionnel*. — Les épreuves sont communiquées en placard seulement ; les auteurs sont priés de les retourner le plus tôt possible. Si elles n'étaient pas retournées au bout de deux semaines, les corrections seraient faites par les soins du secrétariat.

« Les épreuves corrigées ne doivent, en aucun cas, être adressées directement à l'imprimeur aussi bien que les manuscrits : il les refuserait ; elles doivent être retournées par les auteurs au secrétariat général avec la copie, afin de permettre des vérifications souvent nécessaires. Dans le cas où les frais de correction ou de changements indiqués par les auteurs dépasseraient la somme de 15 francs par feuille, l'excédent calculé proportionnellement serait porté à leur compte. »

Les adjonctions mises aux voix sont adoptées

PRÉSENTATION

M. Lesbre fait une présentation de dessins relatifs à un monstre sycéphalien.